

# **Procès verbal du Conseil d'administration du Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique**

**Date : vendredi 19 février 2010**

**Lieu : siège du CNRST**

**Présents : voir liste**

**Président : Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur,  
de la formation des cadres et de la recherche scientifique**

**Ordre du jour :**

- Approbation du Procès verbal du dernier Conseil d'administration du CNRS ;
- Présentation du plan d'action 2010 du CNRST ;
- Approbation du projet de budget 2010 du CNRST ;
- Approbation des projets de résolutions.
- Examen du projet de statut du CNRST
- Questions diverses

Le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique a tenu en son siège, son conseil d'administration, présidé par Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique, vendredi 19 février 2010 à 10h.

La séance a commencé par l'intervention de Monsieur le Ministre, qui a remercié les personnes pour leur présence et rappeler la place du CNRST en tant qu'opérateur et moteur du développement socio économique du pays.

Il a signalé que ce conseil revêt un caractère particulier dans la mesure où c'est le premier conseil qui se réunit après la mise en œuvre du programme d'urgence 2009/2012 signé le 6 octobre 2009 à Agadir sous la présidence effective de Sa Majesté le Roi.

Il s'agit d'une nouvelle ère où le management est axé sur les résultats avec une démarche de recherche compétitive et de qualité. Une dotation de 720 millions de Dh sur quatre années sera injectée dans les universités et le CNRST pour renforcer et valoriser la recherche universitaire.

Des indicateurs tels la production scientifique, les brevets déposés, l'implication des universités dans des partenariats scientifiques à l'échelle régionale, nationale ou internationale seront pris en compte pour mesurer l'impact de l'effort consenti par l'Etat pour développer la recherche nationale.

Le Ministre a par ailleurs rappelé les questions à l'ordre du jour.

Le Ministre a donné la parole à Monsieur Saïd Belcadi, Directeur du CNRST qui a remercié à son tour les membres du Conseil pour leur présence. Il a par ailleurs exposé :

- les principales réalisations du CNRST ;
- le plan d'action 2010 ;
- et cité les 11 projets de résolutions soumises aux membres du Conseil d'administration pour approbation.

## **Principales réalisations du CNRST en 2009**

Après avoir informé les membres du conseil d'administration des réalisations des structures de toutes les entités du CNRST au cours de l'année 2009, le directeur a rappelé la faiblesse du taux d'engagement financier qui est de 63% pour le fonctionnement et de 43% pour l'investissement.

Le Directeur a par ailleurs soumis pour validation le projet de plan d'action 2010.

## Plan d'action 2010 du CNRST

Le Centre vise à contribuer fortement au renforcement de la recherche par des :

### **-Actions de mutualisation des ressources :**

Dans le cadre de l'IMIST il est prévu :

- la préparation de l'ouverture prochaine des bibliothèques de l'IMIST.
- l'abonnement à de nouvelles bases de données.
- la mise en place d'un catalogue collectif et d'un portail de revues scientifiques marocaines.

Pour **Marwan** il est prévu

- un dimensionnement du réseau via l'opérateur MEDFEEI avec une plus grande flexibilité, un grand débit et à un moindre coût.

**UATRS**

L'objectif des **UATRS** est de :

- réaliser un plus grand nombre de prestations.
- d'avancer dans le processus de la démarche qualité.
- de faire des activités de recherche pour pérenniser le savoir faire.

Le Directeur a signalé par ailleurs l'étréoussse des lieux qui ne répondent plus aux volumes et conditions de travail de ces unités.

### **-Actions de Promotion de la Recherche :**

La promotion se fera à partir du lancement de deux nouveaux programmes de recherche par le soutien aux programmes sectoriels et aux sciences humaines et sociales, pour lesquels deux dotations ont été arrêtées par le ministère de tutelle.

Il est également envisagé de renforcer la coordination, de créer une synergie entre les établissements de recherche et d'associer au moins deux structures dans les projets de recherche. Les nouveaux contrats de soutien seront assouplis. Il est prévu notamment un paiement en deux tranches dont la partie investissement sera versée en totalité à la signature du contrat.

De même il a été souligné la nécessité d'une coordination avec l'Académie des sciences et techniques pour éviter de financer les mêmes sujets et optimiser les actions pour la promotion de la recherche.

Le directeur a par ailleurs soulevé le problème des Programmes nationaux de recherche PARS et PROTARS et de la nécessité de les suspendre, vu que le délai de leur réalisation est largement dépassé et d'utiliser les crédits restants pour d'autres actions de soutien à la recherche scientifique.

Le Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique a conforté le directeur dans cette vision, en prônant pour un accompagnement du CNRST.

Dans le cadre du programme de bourse de recherche, qui sont des bourses d'excellence le directeur a signalé la nécessité de revoir les montants qui sont peu incitatifs et qui mènent souvent les étudiants à des abandons au cours de la préparation de leur doctorat, pour aller vers le marché de travail. Par ailleurs il est important que les meilleurs étudiants puissent travailler sur les sujets les plus pertinents dans les meilleurs laboratoires. Il faudra de même planifier la relève du corps enseignant autour des disciplines qui la nécessitent.

A cela le Ministre de tutelle a informé l'assistance d'un rapport d'analyse qui a été fait par son département et qui devrait être envoyé aux membres du conseil. Ce travail montre une réduction drastique autour de certaines filières notamment en économie, médecine...

**Fincome :** Ce programme nécessite d'être mieux connu à l'étranger. Il est prévu d'installer une plateforme informatique pour mieux communiquer et échanger avec la communauté marocaine expatriée

**Coopération :**

Dans le cadre de la coopération un nouvel accord a été signé avec la Hongrie. La vision du CNRST est de participer à la mise en place de grands laboratoires associés avec des partenaires étrangers et de procéder à la signature de nouveaux accords à l'exemple de celui qui a été signé entre le Japon et la Tunisie.

**Unités Propres :**

**LMBM :** il procédera à l'identification de nouvelles souches.

**Le TEER :** envisage la mise en place de banc d'essai pour le dessalement de l'eau de mer à l'image de ce qui se fait en Espagne.

**Lis :** Ce laboratoire vise la mise en place d'unité pilote de maintenance

**Unités Associés :** l'objectif que s'est fixé le CNRST dans le cadre des URACS est d'augmenter le nombre de publications scientifiques à partir des soutiens accordés à ces unités.

**-Valorisation de la Recherche :**

Le CNRST se fixe également pour objectifs de :

- valoriser et soutenir la création d'entreprises innovantes.
- mettre en place avec ses partenaires un groupement d'intérêt public pour soutenir l'incubation et les entreprises innovantes ainsi que les projets présentés par la diaspora.
- soutenir l'entrepreneuriat en appuyant cette activité au sein des universités.

**Promotion et diffusion de la culture scientifique :**

Il est envisagé de monter une unité de production audio visuelle. Des expositions, séminaires, débats seront assurés par l'entité ayant en charge ce programme.

**En matière de Gouvernance**

Pour une bonne gouvernance, il est prévu de préparer les moyens suivants :

- un référentiel des emplois et des compétences
- l'amélioration de la communication
- un statut motivant pour le personnel.
- plan de formation continue pour les 4 années.
- préparation d'un code des marchés, propre au CNRST.
- identification du patrimoine.
- acquisition de logiciel.

Monsieur le ministre a pris la parole pour remercier le Directeur sur les éclaircissements apportés. Il a invité les membres du conseil à un débat sur les points présentés :

**DEBATS**

**Intervention** de M. Belghiti, Chef de service à la Direction du Budget, représentant du Ministère de l'Economie et des Finances

M. Belghiti a remercié le CNRST pour les efforts déployés pour améliorer la recherche scientifique au Maroc ainsi que les actions entreprises pour concrétiser le contrat de

développement de ses missions avec l'Etat. Il a appuyé l'idée proposée par le CNRST concernant le redéploiement des moyens financiers alloués aux programmes nationaux PARS et PROTARS, l'évaluation de ces programmes et le redéploiement des crédits vers des projets porteurs et en respect des axes prioritaires de recherche. Il a aussi exprimé la disposition du ministère des finances, à collaborer avec le CNRST pour améliorer les mécanismes de gestion. Pour M. Belghiti, l'exécution du budget doit s'accompagner d'une amélioration du taux de réalisation. Concernant le statut du personnel du CNRST, M. Belghiti a manifesté l'intérêt d'une discussion bilatérale entre les deux ministères (MINEFICRS et Ministère des Finances). A la fin de son intervention, il a suggéré de réfléchir sur une manière de coordonner avec l'Académie Hassan II de Science et Technique pour une gestion optimale des projets d'intérêts communs.

**Intervention** de Mme Bourquia, Présidente de l'Université Hassan II Mohammedia

Mme Bourquia a félicité le CNRST pour l'ensemble de ses actions pour le compte de la communauté scientifique marocaine et elle a soulevé les remarques suivantes :

Le CNRST dans sa mission « d'agence de moyens et de services » et vu le contexte international de la recherche scientifique caractérisé par une très forte compétition, et compte tenu du nouveau paysage de la recherche nationale, il est opportun que le CNRST envisage un repositionnement stratégique.

- Il s'agit de réfléchir sur une vision à long terme des missions du CNRST, prévoir la stratégie du CNRST à l'horizon 2025. Mme Bourquia a donné l'exemple de l'IRD en France qui a créé un comité à l'Horizon 2025. Exercice intéressant pour les questionnements tels la relève, la coordination, le choix de thématiques de recherche à long terme, cela projettera le CNRST dans l'avenir.
- Concernant le statut des chercheurs, il est nécessaire de tirer des leçons de l'histoire des centres de recherche, où les chercheurs deviennent des fonctionnaires. Ainsi elle a suggéré une réflexion sur le statut des chercheurs en articulation avec les laboratoires au sein des universités, et disposer de chercheurs qui soient associés au CNRST.
- Renforcer les efforts de l'IMIST en matière d'accès aux bases de données en sciences humaines et sociales. Il faut offrir un bouquet intéressant, il y a d'autres types d'abonnements, le CNRST a reçu une liste.
- Il y a des fonds internationaux à attirer, il faudra trouver les moyens pour mettre en réseau les laboratoires marocains et étrangers. Par exemple, créer une unité de montage de projets à l'international, cette mission relevant en principe de l'IMIST.

**Intervention** de Monsieur Chefchaoui, Directeur de l'INPT

Après avoir félicité le CNRST, M. Chefchaoui a rejoint Mme Bourquia sur sa proposition d'une stratégie à long terme du CNRST. Il a ensuite soulevé 5 remarques sur quelques actions entamées par le CNRST :

- Trouver une solution pour une meilleure utilisation de la grille de calcul Magrid
- Apprendre de l'expérience des PARS et PROTARS et éviter dans les prochains projets d'injecter des petites sommes pour la recherche. Aller vers les soutiens des projets en réseaux.
- se demander si la formule GIP est la solution la plus adéquate pour la gestion des projets incubés. Il faut une structure plus souple de type association par exemple, le GIP est rigide.
- revoir l'état actuel des pôles de compétences : une évaluation de tous les pôles et un recadrage tenant compte du nouvel environnement devra être fait.
- verrouiller avec Meditel sur le pourcentage de la fibre optique et le niveau de débit promis par cet opérateur. Il faudra éviter les faiseceaux hertziens.

**Intervention** de M. Zaer El Majid, directeur de la Technologie au Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique

M. El Majid a félicité le CNRST et soulevé des remarques sur certaines activités du CNRST :

- L'ING effectuée, certes, une surveillance régulière de l'activité sismique mais il n'effectue pas de recherche proprement dite. Il doit réaliser des cartes sismiques, publier sur les manifestations géophysiques, intégrer des profils spécialisés (géophysiciens, ...), pour renforcer la recherche et inclure des thématiques comme le calcul du risque, simulation prospective et gestion des risques et de déclenchement des catastrophes et les moyens d'intervention. La portée humaine et économique de cette thématique de recherche revêt un intérêt particulier.
- FINCOME est tenu de revoir les conditions de mobilisation de la diaspora scientifique marocaine à l'étranger. En fait, 750 Dh par jour n'est pas une motivation pour un expert marocain qui vit à l'étranger. Il faut s'inspirer des expériences des autres pays qui ont pu mobiliser leurs compétences résidant à l'étranger pour le développement économique de leurs nations (Ex. Inde, Chine, ...).
- Deux cellules pour gérer les actions des MRE (CNRST et R&D) ont été mises en place, on ne voit pas le travail de ces cellules.
- Pour les moyens de mutualisation (IMIST, UATRS), l'ouverture des bibliothèques pourrait être bénéfique aux chercheurs de Rabat mais pas nécessairement ceux d'Agadir ou Oujda. Il faut prévoir des conditions d'hébergements et d'accueils des chercheurs qui ne résident pas à proximité.
- Absence du CNESTEN dans le conseil d'administration du CNRST, cet établissement devrait siéger dans cette instance.

**Intervention** de M. El Hattab, directeur des Sciences au Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique

M. El Hattab a rebondi sur le point soulevé par M. El Majid concernant l'absence du CNESTEN, en parlant du projet de diffractomètre, mis en place par cet établissement.

Il a signalé que le ministère a confié au CNRST la gestion de deux nouveaux programmes : le programme de recherche sectorielle et le programme des sciences humaines et sociales répondant aux priorités nationales de recherche. Ces programmes feront l'objet de discussion par une commission ad hoc du comité interministériel le 10 Mars au Ministère dans le but d'assurer une meilleure gouvernance de la recherche scientifique au Maroc. Il est envisagé de confier au CNRST la gestion complète de 10 pôles de compétences qui ont été restructurés y compris le STIC.

Fincome : Monsieur El Hattab a suggéré de relever le niveau de ce programme. Il faut selon lui des projets plus consistants pour 3, 4 et 6 mois.

**Intervention** de M. Bourkab, contrôleur d'État du CNRST

Après avoir à son tour félicité le Directeur pour son exposé, Monsieur Bourkab a recommandé les points suivants :

- que le Conseil d'administration du CNRST se réunisse au moins deux fois par an.
- La mise en place d'un règlement intérieur du conseil d'administration, qu'un cabinet externe d'étude se penche sur le degré de satisfaction des utilisateurs du Réseau MARWAN.
- de soumettre au conseil l'état d'avancement des recommandations évoquées dans le rapport de la cour des comptes.

- présenter au conseil d'administration une matrice de l'évolution des recommandations de cabinet d'audit

**Intervention** de SMANI, Directeur de R&D Maroc

M. SMANI a félicité à son tour le Ministère et le CNRST pour toutes les réalisations. Il a par ailleurs rappelé que le CNRST est au cœur du dispositif de la recherche et a fait les remarques suivantes :

- L'IMIST peut constituer une vraie structure de veille scientifique pour le compte des acteurs de la recherche et des entreprises et de l'administration. En effet, le besoin est déjà ressenti auprès des grands organismes (Ex. ONEP). Sachant que de nos jours, la veille est devenue un élément central dans le processus de prise de décision, l'IMIST doit renforcer ses actions de veille. Également, l'IMIST est tenu de suivre le taux de consultation de ses produits électroniques par les nationaux et par les étrangers.
- Le LMBM est tenu de promouvoir ses souches, utilisées dans la production de la biotechnologie, dans le but de créer de la valeur. Il est nécessaire de former des managers d'utilisation de ses souches et de les exploiter en production et non pas se contenter de les vendre à l'international ou les céder.
- Le RMIE : l'expérience qui a été lancée a permis de conclure qu'il existe un certain nombre de difficultés. Il faut tenter l'expérience d'une gestion à travers le GIP, sachant qu'il s'agit là aussi d'une structure limitée.
- FINCOME : au départ les objectifs qui ont été confiés au CNRST via ce programme sont atteints, il faut maintenant se fixer des objectifs plus ambitieux.
- Au niveau des programmes nationaux de recherche, la réunion du 10 mars sera une occasion d'agencer ces programmes par rapport aux priorités nationales et à la bonne gouvernance : mettre le savoir au cœur du développement économique.

**Intervention** de Monsieur Bennouna, Président de l'université Abdelmalek Elssaadi propose d'intégrer les thésards marocains à des équipes de recherche. Il en est de même de la co-tutelle de thèse qui est un moyen de réintégration. Il propose que soit recensé auprès des universités étrangères le nombre de doctorants marocains en coordination avec les universités marocaines.

Il rappelle que l'évaluation de la recherche n'est pas encore institutionnalisée au Maroc. Le CPU et le CNRST devraient adopter des critères communs.

Pour Monsieur le Ministre, il faut construire une norme nationale par champ disciplinaire. Les présidents d'universités ont leur mot à dire, il faudra croiser les regards.

Madame Bourquia a insisté sur l'allègement des modalités d'appel d'offres.

Monsieur Benjouad, chef de département des affaires scientifiques propose également de simplifier les procédures et de se rapprocher le plus rapidement possible avec le Ministère des Finances. Il signale également la nécessité d'une mobilité des chercheurs entre université et établissements de recherche. Il suggère pour le FINCOME que le produit s'articule sur une période plus longue telle l'année sabbatique et optimiser les actions de coopération.

A la clôture des débats, M. le Ministre a pris la parole pour résumer les interventions des différents membres du conseil autour de cinq grandes idées :

- 1- Adoption d'une vision à long terme, définissant les choix et les missions futurs et la place centrale du CNRST dans l'espace que le Maroc s'applique à mettre en place. Nous disposons des inputs suffisants, il faut éviter le travail dispersé. Il y a une prise de conscience collective.

- 2- Nécessité d'avoir une matrice d'évaluation plus pointue pour les programmes nationaux d'appui à la recherche : renfoncer certaines actions et abandonner d'autres. Il faut installer une culture de compétitivité à l'échelon national et international.
- 3- Besoin exprimé par tous pour plus d'imagination et d'innovation. Nous avons fait le pari sur l'autonomie du CNRST et des universités. Le CNRST devra prospecter de nouvelles démarches pour faire face aux problèmes rencontrés (Ex. capacité d'accueil et de motivation de la diaspora), optimisation des critères de choix de nos partenaires à l'étranger. Il y a des opportunités qui se précisent il faut les cibler telles la coopération avec le Japon ou l'Arabie Saoudite.
- 4- Il y a des problèmes qui sont liés à la gouvernance, il faut valoriser la qualité, mettre à l'épreuve les compétences managériales et éviter les procédures tatillonnes.
- 5- Il faut mobiliser les compétences dans les prochaines années. (statut des chercheurs, conditions du travail, personnel accompagnant).

M. Belcadi a repris la parole pour répondre aux différentes interpellations se réjouissant de la proposition d'accompagnement par le Ministère des Finances :

-Il a prévu d'entamer des discussions afin d'améliorer la gestion des programmes nationaux de recherche, en allégeant le double contrôle dont ils sont sujets.

-Le choix du GIP comme structure de gestion des projets incubés, est le résultat d'une étude réalisée par un cabinet d'études externe c'est aussi une proposition orientée du Ministère des Finances.

-Le CNRST est prêt à engager une réflexion pour sortir avec une vision sur les 15 prochaines années agréée par tous. La vision avec laquelle le CNRST travaille, devra être actualisée par rapport au paysage actuel.

-Pour l'opérateur Méditel, M. Belcadi affirme que ce choix a été pris suite à la rédaction d'un cahier des charges pour la préparation duquel toutes les universités ont été consultées. Méditel est l'opérateur le mieux et le moins disant qui a été retenu par l'ensemble des représentants des institutions universitaires. Cependant, la vigilance est une nécessité.

Au sujet de l'ING, M. Belcadi a rappelé que cet institut fait de la recherche puisqu'il compte 7 publications et 8 communications pendant l'année 2009. Il fait également de surveillance sismique et produit des données dans le domaine. La prévision d'un Tsunami est aussi prise en compte dans le cadre du projet d'établissement. Le CNRST travaille avec l'Espagne, le Portugal et la France sur la faille au large de Cadix.

Après que le Directeur du CNRST ait répondu à toutes les remarques, Monsieur le Ministre a proposé aux membres d'examiner les projets de résolutions soumis par le CNRST.

## **VALIDATION DES RESOLUTIONS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres du Conseil ont validé les projets de résolutions suivants :

1. PV du dernier conseil d'administration pour l'année 2009
2. bilan des activités 2009
3. plan d'action pour l'année 2010
4. projet de budget 2010
5. élection et fonctionnement du conseil scientifique
6. tarifications des prestations de l'IMIST,
7. tarifications des prestations des UAFRS,
8. tarifications des prestations de MARWAN.

9. et tarifications des prestations du LMBM en envisageant toutefois pour ce dernier, la modularité des tarifs en fonctions de l'usage envisager
10. convention de coopération conclue avec l'Office national de la recherche et de la technologie de Hongrie.
11. l'arrêt des PARS et PROTARS et le redéploiement des crédits pour de nouveaux appels d'offres en procédant à une évaluation de l'ingénierie de ces programmes.

#### **RECOMMANDATIONS :**

Avant la clôture de la séance, les membres du Conseil d'administration ont émis des recommandations, il s'agit notamment :

- Elaborer et présenter au Prochain Conseil d'administration une stratégie de développement et d'orientation du CNRST à l'horizon 2025 ;
- inclure dans le dossier du Conseil d'administration un audit comptable des comptes ;
- mettre en œuvre un règlement intérieur du CA ;
- optimiser la gestion comptable et financière pour améliorer les taux d'engagement et de paiement ;
- alléger les procédures d'appels d'offres ;
- coordonner avec l'Académie des sciences et technique et les partenaires et organismes de recherche en matière de stratégie d'orientation des nouveaux projets de recherche.

La séance a pris fin à 13h15.